

Bibliothèque

könyvtár

civilização



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS

Charte documentaire du libre-accès

VERSION DU 02/06/2010

RÉDIGÉ PAR Françoise Hours *Responsable du Département Politique et développement documentaire,*
avec la collaboration de Bernadette Vincent, *chargée de la bibliothèque numérique et d'Alice Lemesle, du Service Conception au Pôle Publics*

lingua

БИБЛИОТЕКА



1. Généralités.....	5
1.1. Choisir un titre pour le libre-accès.....	5
1.1.1. Objectifs.....	5
1.1.2. Réalisation.....	6
1.2. Trouver un titre en libre-accès.....	6
1.2.1. La mezzanine.....	6
1.2.2. Le niveau étude (Rez-de-chaussée Grands-Moulins).....	7
1.2.3. Le niveau recherche (Rez-de-jardin).....	8
1.2.3.1. Les monographies.....	8
1.2.3.2. Les périodiques	9
1.2.3.3. La réserve.....	9
1.3. Prospective.....	10
1.3.1. Gestion dynamique des collections	10
1.3.2. Bibliothèque numérique.....	11
2. Les aires culturelles.....	11
2.1. Classification.....	11
2.2. Généralités transverses	12
2.3. D'une aire à l'autre.....	12
3. Conclusion.....	13
4. Annexes.....	14
4.1. Annexe 1 : Volumétrie	14
4.1.1. Monographies	14
4.1.2. Périodiques.....	18
4.2. Annexe 2 : Les ressources électroniques et leur médiation (rédigé par Bernadette Vincent et Alice Lemesle)	18
4.2.1. L'offre de ressources électroniques à l'ouverture.....	18
4.2.1.1. Les ressources générales.....	18
4.2.1.2. Les ressources spécialisées.....	19
4.2.1.3. Les références.....	20
4.2.2. Mise en valeur des ressources électroniques.....	21
4.2.2.1. L'offre en mezzanine.....	21
4.2.2.2. Signalement des ressources électroniques.....	21



4.2.2.3. Renseignement et formation23

Le bâtiment du Pôle des langues & civilisations a été conçu pour abriter l'INALCO et la BULAC. Après étude des besoins respectifs de chacun, la surface impartie à la bibliothèque est de 15 210 m², dont 1/3 en salles de lecture. Dans cet espace, il s'agit de faire tenir les collections existantes (environ 1,5 million de volumes) et de prévoir leur extension. Dans ces conditions, la surface destinée au libre-accès est comptée, et il n'est pas possible de placer l'ensemble des fonds en libre-accès à l'image de ce qui existe parfois dans des universités étrangères. Sur une capacité globale de stockage de 2,5 millions de volumes, 225 000 trouveront à terme leur place en libre-accès, soit 10% du fonds.

La présente charte se donne pour objectifs de :

- rassembler en un seul document l'essentiel des choix exposés dans les textes rédigés jusqu'ici¹,
- mettre par écrit des pratiques et des intentions qui n'ont pas encore été recensées,
- proposer un bilan du travail accompli et des perspectives de développement pour l'après-ouverture.

Elle englobe la totalité des publics, des espaces et des supports.

Le détail des chiffres est présenté en annexe (volumétrie globale, par niveau, par aires, par supports, par langues, accroissements annuels). Il n'existe pas de destination « libre-accès » dans la répartition budgétaire qui se fait par support. Néanmoins, depuis 2006, l'essentiel des

¹ I. Nectoux. *Bibliothèque universitaire des langues et civilisations : Charte documentaire*. 2004. Accessible sur : <http://www.bulac.fr/fileadmin/fichiers/comm-bulac/Charte-documentaire-BULAC.pdf>
- Classification BULAC, en ligne : <http://www.bulac.fr/a/classification/>
- I. Nectoux. *Orientations documentaires pour le libre-accès*. Version du 08/02/2010, accessible sur : <http://www.bulac.fr/fileadmin/fichiers/comm-bulac/Synthese-orientations-documentaires-BULAC.pdf>
- R. Delambre. *Bibliothèque numérique : rapport au Conseil scientifique*. Version du 04/12/2007, accessible sur l'extranet (<https://extranet.bulac.fr>) à : BULAC (référence)/Collections/Bibliothèque numérique
- R. Kirsch. *Réflexions sur la politique documentaire concernant les futurs fonds audiovisuels* : note préparatoire au Conseil scientifique du 11 décembre 2008, accessible sur l'extranet (<https://extranet.bulac.fr>) à : BULAC (référence)/Collections/Politique documentaire/ Note_audiovisuel_CS.pdf
- F. Hours. *Charte des périodiques*, version du 02/12/2009, accessible sur l'extranet (<https://extranet.bulac.fr>) à : BULAC (référence)/Collections/Politique documentaire/charte des périodiques
- B. Vincent. *Orientations de la bibliothèque numérique 2010-2011*, note d'étape : rapport au Conseil scientifique. Version du 25/11/2009, accessible sur l'extranet (<https://extranet.bulac.fr>) à : BULAC(référence)/Collections/Bibliothèque numérique
- B. Gabriels. *Sélection des documents pour le libre-accès: aide-mémoire*. Version du 03/03/2010 (mise à jour du doc. initial de M. Fontana)
- F. Souchon. *Sélection des périodiques pour le libre-accès* : état des lieux au 02/04/2010. Accessible sur l'intranet à l'adresse : opBULAC (travail)/Collections/Gestiontraitement/Resscontinues/libre-accès/sélection
- L. Blanchard. *Aménagement de la mezzanine (R+1)*. Version du 07/05/2010. Accessible sur l'intranet à l'adresse : opBULAC (travail)/Publics/Conception/Aménagement espaces
- M.-L. T. Tsagouria, I. Nectoux. *Rapport d'activité 2009 de l'Organisation Provisoire pour la BULAC*. accessible sur l'extranet (<https://extranet.bulac.fr>) à : BULAC (référence)/Direction/rapports d'activité GIP BULAC



dépenses documentaires de la BIULO, du GIP puis de l'OP BULAC est orienté vers le libre-accès.

1. Généralités

1.1. Choisir un titre pour le libre-accès

Les titres mis en libre-accès résultent d'une interaction entre les propositions des bibliothécaires (présenter dans les disciplines couvertes par la bibliothèque² un fonds de 160 000 volumes à l'ouverture, ainsi qu'une offre électronique et multimédia) et les attentes du public, analysées d'après le public actuel de la BIULO et les enquêtes effectuées en 2003 et 2010.

1.1.1. Objectifs

Ils correspondent à une volonté de :

- **valoriser la recherche française** dans les domaines couverts par la bibliothèque : les publications des laboratoires partenaires du GIP, ainsi que des universités et centres de recherche de l'ensemble de la France dans nos domaines seront présentés en niveau recherche ;
- **donner une image du monde contemporain** en version originale ;
- **représenter toutes les aires culturelles** que nous sommes seuls à couvrir dans le domaine contemporain : Sud-est asiatique, Inde, Asie centrale, Mongolie, Iran, Afrique, Amérindiens, Lituanie, Albanie, Grèce, Roms, etc. ;
- **donner une image équilibrée de nos collections** tout en mettant en valeur les disciplines dans lesquelles nous voulons être performants : linguistique et toutes les disciplines qui introduisent à l'étude d'un pays : géographie, histoire, littérature, philosophie et religion, sociologie, économie.

1.1.2. Réalisation

En termes de contenu, les titres retenus visent à :

- **proposer à l'ensemble des publics un fonds de référence, ou usuels.** Ces titres sont disponibles sous forme papier ou électronique. Il peut d'agir d'éditions anciennes, notamment dans le cas de titres non réédités (classiques d'une discipline, titres cités régulièrement dans les bibliographies, etc.).
- **proposer à l'ensemble des publics un panorama des acquisitions récentes,** reflétant l'activité de la bibliothèque.
- **proposer aux enseignants de l'INALCO, dont les étudiants sont l'un des publics naturels de la bibliothèque,** les titres qu'ils utilisent pour leur enseignement. Une vraie étude est à mener à partir des fonds anciennement conservés dans les salles de cours, qui nécessitent ponctuellement un désherbage

² Cf. Charte documentaire



(notamment pour les exemplaires multiples de manuels périmés). La bibliothèque s'engage à une collaboration étroite avec les enseignants à ce sujet.

La bibliothèque a-t-elle vocation à acheter en nombreux multiples exemplaires les manuels et dictionnaires de base que tout étudiant devrait se procurer personnellement ?

- **proposer au public autodidacte un espace de découverte**, aussi bien sur le plan linguistique que culturel.

1.2. Trouver un titre en libre-accès

L'espace public est réparti en 3 niveaux physiques correspondant à des utilisations différentes des ressources offertes. Tout lecteur circulera librement à tous les niveaux.

1.2.1. La mezzanine

La mezzanine propose des collections centrées sur l'actualité et l'apprentissage des langues. Les fauteuils de consultation des périodiques papier (270 titres actuellement sélectionnés, dont 25 % minimum édités dans nos aires) côtoient 8 kiosques de consultation des ressources électroniques et des bases d'actualité du monde. Les tabloïds (quotidiens notamment) seront disponibles sous forme numérique ; à ce niveau les titres ne seront pas reliés, et ne seront pas forcément conservés dans le fonds après usage en libre-accès.

S'installer dans un kiosque, cela permet bien sûr d'accéder aux contenus payants de la bibliothèque numérique. Cela assure également un accès facilité à la base de signets de la BULAC³ et à la base dite « d'actualité », donnant accès à des sites de radiodiffusion, presse écrite et programmes télévisés centrés sur l'actualité immédiate des aires géographiques et culturelles couvertes par la BULAC. Ces deux bases proposent des contenus gratuits sélectionnés par les bibliothécaires.

Si les ressources mentionnées sont également disponibles depuis d'autres points d'accès, les kiosques, situés à proximité des revues d'actualité papier, créent une proximité entre ressources papier et ressources en ligne pour annuler toute distance entre ces deux types d'offres et avancer vers la bibliothèque hybride.

Plus loin l'espace multimédia (57 places), permet la consultation sur place du fonds audiovisuel (34 places) et l'auto-apprentissage des langues (23 places).

Le fonds audiovisuel de libre-accès comprend fictions et documentaires se rapportant aux aires couvertes. Il ne comprend pas le matériel d'accompagnement d'une édition papier disponible en niveau étude ou recherche. L'accroissement du fonds est ralenti par les contraintes liées aux droits, l'offre est actuellement limitée aux films diffusés en France : environ 210 titres sont disponibles. La montée en charge se fait en collaboration avec le

³ <http://www.bulac.fr/la-bulac-aujourd'hui/les-collections/le-monde-en-signets/>



CERPAIM, centre de l'INALCO chargé des ressources pédagogiques audiovisuelles et informatiques.

Les méthodes d'auto-apprentissage en langues sont proposées en ligne, chez les grands fournisseurs du type Eurotalk, Tout apprendre/Assimil, Rosetta Stone, Balingua, etc. Les manuels d'accompagnement sont disponibles tout autour.

Enfin, il faut mentionner une offre non disponible actuellement, mais qui devrait être prise en charge après l'ouverture, celle des archives sonores récoltées et exploitées par les équipes de recherche du périmètre BULAC.

1.2.2. Le niveau étude (Rez-de-chaussée Grands-Moulins)

C'est le niveau par lequel on entre dans la bibliothèque. Il présente 316 places standard (hors salles de travail en groupes), et 2 000 mètres linéaires de rayonnages d'une capacité de 50 000 volumes.

Avertissement : Le Conseil scientifique en séance du 11 juin 2010 a demandé de réduire la couverture de la documentation générale et de se concentrer sur les spécificités de la bibliothèque. Le niveau haut –de-jardin de la BNF et le libre-accès de Paris 7 sont là pour couvrir les besoins très généraux. Les deux paragraphes suivants sont laissés tels quel à titre de témoignage de ce qui a été discuté en séance.

Pensé pour le public étudiant sortant du baccalauréat, il offre la documentation nécessaire au cursus L et M de l'INALCO, aussi bien en ce qui concerne l'acquisition d'une culture générale en sciences sociales et humaines, faisant souvent défaut aux lycéens niveau bac, que l'étude d'une langue et de son aire culturelle.

Le fonds de documentation générale couvre toutes les disciplines. Il forme un tout non divisé par aires géographiques. On y trouve les auteurs occidentaux qui ont exercé une influence certaine sur la vie intellectuelle des aires couvertes : Jean-Jacques Rousseau, Karl Marx par exemple. On y trouve aussi les auteurs de référence qui servent de support à l'étude comparée d'une discipline. Les dictionnaires thématiques (philosophie, religion, histoire, géographie, linguistique, littérature, art, etc...) y ont une place de choix, les atlas aussi.

Hors documentation générale, l'espace de rayonnage est réparti entre les 6 grandes aires géographiques de la classification⁴. La documentation en langues occidentales, principalement le français, représente 75 % des 50 000 volumes prévus. Au sein de chaque aire, les langues originales sont surtout représentées en classe linguistique et littérature. Les traductions littéraires sont nombreuses, les textes en langue originale sont plutôt des éditions séparées facilement empruntables.

Les méthodes de langue empruntables sont à ce niveau, classées comme les monographies papier.

⁴ <http://www.bulac.fr/a/classification/>. Voir également p. 12



Les dictionnaires de langue, grammaires sont en plusieurs exemplaires, selon le nombre d'étudiants dans chaque langue. Ils sont destinés au travail sur place et ne sont pas empruntables sauf exception.

Il n'y a pas de collection de périodiques à ce niveau.

1.2.3. Le niveau recherche (Rez-de-jardin)

Pensé pour répondre aux attentes des enseignants-chercheurs relevant des établissements du GIP BULAC, il offre 105 places standard (hors carrels et salles de groupe) et 5 000 mètres linéaires de rayonnages d'une capacité de 175 000 volumes. La documentation s'y organise en trois parties.

1.2.3.1. Les monographies

Classées par ordre géographique, sous-classées par disciplines, elles occupent 4 300 mètres linéaires d'une capacité de 107 000 volumes. A l'intérieur de chaque grande aire, on trouve des généralités transverses. Les langues originales représentent au minimum 50 % du total, les langues occidentales sont essentiellement l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

La classe 0, qui réunit les encyclopédies, les guides d'archives, les catalogues de bibliothèques, les répertoires d'organisme et d'institutions, les bibliographies générales, est particulièrement complétée par la base de signets et l'offre numérique.

Les autres classes (littérature, philosophie, histoire...) offrent des corpus d'auteurs réunissant œuvres complètes et ouvrages critiques. Là aussi le renvoi à des signets et des ressources numériques est fréquent et sera mis en valeur par une signalétique appropriée⁵.

C'est à ce niveau que prennent place les grands dictionnaires lexicographiques, dictionnaires spécialisés par matière, bilingues ou polyglottes.

La bibliothèque est riche en microformes (surtout microfiches), coûteuses, insuffisamment exploitées, bien que cataloguées. Citons notamment les monumentales *Archives biographiques*, achetées pour tous les pays relevant de nos aires, ou la série *Jerusalem and East mission archive*. Elles font parfois l'objet d'index papier bien présents dans les étagères du libre-accès recherche. La signalétique devra souligner l'existence de ce fonds pour en valoriser l'utilisation. Cette remarque vaut aussi pour les périodiques.

1.2.3.2. Les périodiques

Ils sont regroupés à part au sein des rayonnages : 700 mètres linéaires pour une occupation actuelle de 1 068 titres, toutes aires confondues. On y trouve les grandes revues internationales auxquelles contribuent une bonne part du public chercheur de la BULAC, des revues pointues et peu diffusées, etc. Plus que de langues originales, il faut parler de pays d'édition : au minimum 50 % des titres proposés sont publiés dans les pays couverts par nos aires.

⁵ Voir Annexe 2, « Les ressources électroniques et leur médiation », rédigée par Bernadette Vincent et Alice Lemesle



Les périodiques sont proposés sur les 10 dernières années reçues ; au-delà, ils sont en magasin. Ils ne sont pas empruntables.

L'offre en périodiques est particulièrement liée à celle des ressources numériques⁶. Celle-ci obéit à trois principes :

- pas de désabonnement papier massif,
- offre équilibrée entre ressources généralistes (en particulier de bouquets de périodiques) et ressources très spécialisées,
- offre relativement inférieure à celle des grands SCD parisiens, l'année 2012 étant vue comme une année de test pour juger de l'utilisation de ces ressources par les lecteurs.

1.2.3.3. La réserve

LA BULAC hérite des fonds patrimoniaux de la BIULO : près de 4 000 manuscrits arabes, turcs, persans, hébreux, langues indiennes et indochinoise ; archives contemporaines (domaine kazakh, ukrainien, berbère) ; imprimés occidentaux publiés avant 1811, imprimés orientaux publiés avant 1914, devenus très rares dans leurs pays d'origine ; périodiques russes, arméniens d'avant 1945, etc. Les fonds consultables en réserve débordent le cadre strictement patrimonial : il peut aussi s'agir de critères matériels (mauvais état du document, cartes, photographies, etc.).

Pour leur commodité, les lecteurs devraient pouvoir bénéficier dans cette salle des usuels permettant l'exploitation scientifique du fonds de réserve. Cependant la salle n'offre que 88 mètres linéaires de rayonnages en libre-accès, soit une capacité de 2 200 volumes. On y trouvera en priorité les usuels pour l'étude des fonds anciens : catalogues de manuscrits et imprimés anciens, catalogues de filigranes, histoire du livre, du papier, de l'édition.

Le chantier du libre-accès réserve est, pour l'instant, moins avancé que le libre-accès général. Il demande une bonne connaissance de l'histoire du livre des aires couvertes par la BULAC. En fonction du développement des enseignements correspondants qui prennent leur essor dans les établissements partenaires du GIP, quelle priorité doit-on donner à ce chantier ?

1.3. Prospective

1.3.1. Gestion dynamique des collections

Le principe attractif du libre-accès est qu'il doit rester vivant. Cela implique un renouvellement régulier de l'offre.

En tout état de cause, celle-ci est exclue des dépôts de longue durée dans les établissements partenaires, prévus lors du Conseil scientifique du 1^{er} décembre 2006.

⁶ Voir Annexe 2, « Les ressources électroniques et leur médiation », rédigée par Bernadette Vincent et Alice Lemesle



À l'exclusion des usuels, qui pourtant sont eux aussi sujets à l'obsolescence et seront renouvelés, mais à un rythme moins systématique et moins rapide que les nouvelles acquisitions, le désherbage qui sera mis en place prendra en compte :

- la nécessité de faire de la place pour les nouvelles acquisitions,
- la mise à jour des titres papiers par rapport à l'offre électronique, dans la limite des budgets disponibles,
- le retrait des exemplaires morts par usure.

Il sera nécessaire également tenir compte des retours du public, notamment en matière de volumétrie, aussi bien pour le nombre d'exemplaires que pour la proportion langues originales / langues occidentales.

Un équilibre est à trouver entre la part des collections de référence, qui pourrait être maintenue en libre-accès même avec un très faible taux de consultation et la part plus dynamique et plus vivante des collections correspondant à l'actualité de l'édition, de l'enseignement ou de la recherche. Dans quelle mesure faudra-t-il adopter un renvoi systématique en magasin pour les volumes non consultés ? La périodicité des opérations de désherbage est à étudier. La réponse pourra varier d'une aire à l'autre.

Toutes ces opérations seront facilitées par la mise en place d'un circuit pérenne de retour en magasin ou de rachat pour remplacement.

Rappelons enfin qu'à la différence de ce qui s'est pratiqué à la BNF lors de l'ouverture du bâtiment François-Mitterrand, le libre-accès de la BULAC est constitué de livres sortis du fonds, achetés en un seul exemplaire à l'autre bout du monde, extrêmement difficiles à remplacer. Une attention particulière est portée au traitement de reliure et de consolidation, à la protection antivol, ainsi qu'à la sensibilisation du public à leur fragilité.

1.3.2. Bibliothèque numérique

L'offre numérique constitue l'axe naturel de réflexion prospective. Elle ne peut cependant que se caler dans un programme budgétaire donné. A cet égard ; il faut rappeler la volonté politique affichée dans le programme d'action 2010-2012⁷ :

Prévisions de dépenses directes	2010	2011	2012	Total
CHANTIERS DOCUMENTAIRES				
Acquisitions hors ressources électroniques	485 000,00 €	445 000,00 €	650 000,00 €	1 580 000,00 €
Acquisitions ressources électroniques	40 000,00 €	120 000,00 €	250 000,00 €	410 000,00 €

L'augmentation des moyens est donc programmée. L'utilisation qu'on peut en faire est détaillée dans l'annexe 2. La question est de savoir quel est l'équilibre à trouver entre offre généraliste et offre aréale.

⁷ Accessible sur l'extranet (<https://extranet.bulac.fr>) à : BULAC (référence)/Direction/Conseil d'administration/CA du 19 novembre 2009/prévisions budgétaires 2010-2012



2. Les aires culturelles

Elles sont la colonne vertébrale de la constitution des collections et sous-tendent la classification qui permet d'ordonner l'offre en libre-accès à tous les niveaux.

2.1. Classification

La classification, propre à l'établissement, combine un indice géographique puis un indice thématique. Le premier indice permet de regrouper dans un même endroit, une documentation sur une région, un pays ; le second indice précise la discipline traitée dans l'ouvrage. Elle est consultable en ligne sur <http://www.bulac.fr/a/classification/>

Elle subit quelques adaptations suivant le niveau et le support.

Le principe du classement géographique est maintenu partout, mais à des degrés variables de précision : pour la mezzanine, on se limite au premier chiffre de chaque grande aire. En niveau recherche, pour les périodiques, il est simplifié : on ne descend jusqu'au code de pays que pour les grosses volumétries (Chine, Russie, etc.). Pour les monographies, les codes géographiques sont utilisés de la même façon en niveau étude et recherche.

Le sous-classement par disciplines n'est utilisé que pour les monographies. Pour les périodiques, il est remplacé par un acronyme construit à partir des initiales des mots du titre. Pour les collections audiovisuelles, il sera remplacé selon des règles non définies à l'heure actuelle.

Ayant subi plusieurs mises à jour depuis son adoption par le Conseil scientifique de 2005, aussi bien en ce qui concerne les indices géographiques que les indices disciplinaires, la classification permet le regroupement des petites volumétries.

Cependant, dans le détail de la répartition géographique, le respect d'un classement alphanumérique, indispensable pour le classement et le repérage nuit parfois à certains regroupements intellectuels. À titre d'exemple, à l'ouverture en 2011, au sein de l'indice Moyen-Orient, Israël sera séparé de l'aire hébraïque par l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Liban, la Palestine, la Syrie et la Turquie.

Comme dans toute classification de libre-accès, c'est la mise en rayon et la réception par le public qui montreront la pertinence des principes adoptés. Une évaluation sera très vite nécessaire. Dans la mesure où des améliorations paraîtront sans doute indispensables, le chantier de la classification sera à ré-ouvrir.



2.2. Généralités transverses

La documentation générale non aréale est disponible au niveau étude. Au niveau recherche, elle est difficile à définir en ce qui concerne le support papier. En revanche, chaque grande aire :

- Europe balkanique, centrale et orientale
- Asie centrale, Moyen-Orient, Afrique du Nord
- Afrique subsaharienne
- Asie(s), Asie méridionale, Asie orientale
- Océanie
- Amérique et Groenland

comprend un indice général qui permet le regroupement des thèmes transverses à l'aire. Pour les aires qui ne correspondent pas à des pays reconnus mais sont l'objet d'enseignement et de recherche, des indices géographiques ont été créés en début ou en fin de zone (aires slave, hébraïque, kurde, berbère, Corée)

Pour la volumétrie, voir annexe 1.

2.3. D'une aire à l'autre

Les directives concernant la volumétrie par langues, par niveau, par disciplines ont été données de façon globale :

Répartition thématique :

- Généralités : 3 à 4 % ;
- Philosophie et religion : 11 à 16 % ;
- Sciences sociales : 20 à 24 % ;
- Linguistique : 8 à 12 % ;
- Sciences pures et appliquées : 1 à 3 % ;
- Arts : 4 à 6 % ;
- Littératures : 20 à 24 % ;
- Géographie et histoire : 20 à 24 %.

Les proportions peuvent ne pas être identiques entre le niveau étude et le niveau recherche.

Répartition linguistique :

- niveau étude : 15 % en langue originale
- niveau recherche : au moins 50 % en langue originale.

À l'usage, ces directives, nécessaires pour tracer une feuille de route, subissent des aménagements : il est clair que tous les pays n'ont pas la même histoire éditoriale et que les besoins ne sont pas forcément identiques d'un enseignement à l'autre. Ainsi pour la « Russie »,



les généralités explosent par rapport aux objectifs, puisque les trois éditions des encyclopédies soviétiques sont proposées en niveau recherche. C'est pourquoi les objectifs par matière sont donnés sous forme de fourchette (cf. Annexe 1). Ils peuvent être modifiés de façon argumentée.

En ce qui concerne les périodiques, la charte documentaire ne donne que des chiffres globaux par grandes aires, au sein desquelles les chiffres se répartissent selon les abonnements reçus jusqu'ici (cf. Annexe 1). Un gros travail de prospective est en cours pour abonder les domaines déficitaires en titres, mais ce travail est indissociable de la recherche des titres disponibles sous forme électronique.

Il est difficile dans l'organisation actuelle d'avoir une vue globale par aire de la documentation tout support. Il n'est donc pas exclu qu'à l'ouverture la couverture paraisse de niveau hétérogène d'un domaine à l'autre (par exemple plus de niveau recherche pour l'aire EBCO, plus de niveau étude pour l'aire HASSEPO). Il appartiendra au Conseil scientifique d'indiquer s'il y a lieu d'homogénéiser et dans quel sens.

3. Conclusion

Conçue dès l'origine comme une bibliothèque voulant répondre aussi bien aux besoins de la recherche et qu'à ceux d'étudiants débutants, la BULAC peut craindre, sous la pression du nombre, de devenir une bibliothèque d'étude offrant un espace recherche : si la fréquentation du niveau recherche est faible, le risque existe de le voir rétrécir au profit du niveau étude. Tout l'avenir du libre-accès est donc soumis au succès de la fréquentation du niveau recherche, pour lequel ont été notamment conçues les volumétries importantes de langues originales, la salle de réserve et une offre importante de carrels et de salle de travail à l'accès réservé aux enseignants et chercheurs.



4. Annexes

4.1. Annexe 1 : Volumétrie

4.1.1. Monographies

Objectifs à l'ouverture par aires et par niveau :

			Objectifs 75 % LA		
AIRES	DOMAINES	Commentaires	Niv Et	Niv Rech	TOTAL
EBCO	RUS	Russie	2 875	7 400	10 275
	UKR	Ukraine et Biélorussie	260	1 460	1 720
	CAU	Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan	340	1 100	1 440
	LET	Lettonie et Lituanie et études baltes	260	860	1 120
	FIN	Finlande, Estonie et études finno-ougriennes	675	1 725	2 400
	POL	Pologne	530	1 600	2 130
	TCH	République tchèque, Slovaquie et aire sorabe	380	1 500	1 880
	ROU	Roumanie et Moldavie	340	1 050	1 390
	SER	Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine, Albanie	525	1 760	2 285
	BUL	Bulgarie	260	1 130	1 390
	GRE	Grèce	500	1 500	2 000
	RRO	Etudes tsiganes	0	400	400
	DEB	Généralités EBCO	600	2 030	2 630
ASOR	CHI	Chine, Hong Kong, Taiwan, Macao	4 875	8 850	13 725
	JAP	Japon	4 275	8 700	12 975
	COR	Corée (Nord et Sud)	675	1 200	1 875
	MON	Mongolie	260	1 130	1 390
	DAS	Généralités Asie orientale	430	1 450	1 880
MOMAC	IRA	Iran, aire kurde	700	5 075	5 775
	HEB	Israël, aire hébraïque	1 705	2 200	3 905
	ARA	Machrek, Maghreb, Péninsule arabe, aire berbère,	4 000	8 155	12 155
	TUR	Turquie	1750	3500	5 250
	DMO	Généralités Moyen-Orient	600	2 030	2 630
	ACE	Asie centrale (y compris Afghanistan)	300	1 200	1 500
AFRIQUE	AFRIQUE	Afrique subsaharienne	1 500	6 750	8 250

.../...



AIRES	DOMAINES	Commentaires	Objectifs 75 % LA		
			Niv Et	Niv Rech	TOTAL
HASSEPO	TIB	Tibet, Bhoutan,	375	1 275	1 650
	ASI	Bangladesh, Inde, Népal, Ladakh, Sikkim, Pakistan, Sri Lanka,	1 610	8 440	10 050
	INS	Brunei, Timor oriental, Singapour, Philippines, Malaisie, Indonésie	490	3 300	3 790
	VIE	Vietnam	525	1 350	1 875
	THA	Thaïlande, Laos	600	2 290	2 890
	BIR	Birmanie	260	1 540	1 800
	CAM	Cambodge	260	1 540	1 880
	OCE	Australie, Nouvelle Zélande, Nouvelle Calédonie, Papouasie, Tahiti, Polynésie française	260	900	1 160
	DHA	Généralités Haute-Asie	430	1 450	1 880
Amérindiens	AME	Inuktitut, langues autochtones d'Amérique du Nord, centrale, et du Sud	530	300	830
DGE	DGE	Documentation générale niveau étude	6 000	750	6 750
TOTAL			39 955	96 890	136 925

NOMBRE D'OUVRAGES PAR DISCIPLINE - Libre-accès BULAC

			3%	4%	11%	16%	20%	24%	8%	12%	1%	3%	4%	6%	20%	24%	20%	24%					
Aires	Sigle	Domaines	OBJECTIFS 75%			L. Occ.	L. V.	000 Généralités		100-200 Philosophie Religion		300 Sciences Sociales		400 Linguistique		500-600 Sciences & Tech.		700 Art		800 Littérature		900 Histoire Géographie	
			Etude	Rech	TOTAL																		
	DGE	Doc.gén. et pluridisciplinaire	6 000	750	6 750	5 475	1 275	203	270	743	1 080	1 350	1 620	540	810	68	203	270	405	1 350	1 620	1 350	1 620
MOMAC	IRA	Iranien	700	5 075	5 775	3 133	2 643	173	231	635	924	1 155	1 386	462	693	58	173	231	347	1 155	1 386	1 155	1 386
	HEB	Hebraica Judaica	1 705	2 200	3 905	2 549	1 356	117	156	430	625	781	937	312	469	39	117	156	234	781	937	781	937
	ARA	Arabe et berbère	4 000	8 155	12 155	7 478	4 678	365	486	1 337	1 945	2 431	2 917	972	1 459	122	365	486	729	2 431	2 917	2 431	2 917
	TUR	Turquie et Asie centrale	1 750	3 500	5 250	3 238	2 013	158	210	578	840	1 050	1 260	420	630	53	158	210	315	1 050	1 260	1 050	1 260
	DMO	Doc. Momac	600	2 030	2 630	1 525	1 105	79	105	289	421	526	631	210	316	26	79	105	158	526	631	526	631
	ACE	Asie centrale	300	1 200	1 500	855	645	45	60	165	240	300	360	120	180	15	45	60	90	300	360	300	360
Afrique	AFR	Afrique	1 500	6 750	8 250	4 650	3 600	248	330	908	1 320	1 650	1 980	660	990	83	248	330	495	1 650	1 980	1 650	1 980
HASSEPO	ASI	Asie du sud	1 610	8440	10 050	5 589	4 462	302	402	1 106	1 608	2 010	2 412	804	1 206	101	302	402	603	2 010	2 412	2 010	2 412
	TIB	Tibet, Bhoutan	375	1 275	1 650	956	694	50	66	182	264	330	396	132	198	17	50	66	99	330	396	330	396
	INS	Insulinde	490	3 300	3 790	2 067	1 724	114	152	417	606	758	910	303	455	38	114	152	227	758	910	758	910
	VIE	Vietnam	525	1 350	1 875	1 121	754	56	75	206	300	375	450	150	225	19	56	75	113	375	450	375	450
	THA	Thaïlande, Laos	600	2 290	2 890	1 655	1 235	87	116	318	462	578	694	231	347	29	87	116	173	578	694	578	694
	BIR	Birmanie	260	1 540	1 800	991	809	54	72	198	288	360	432	144	216	18	54	72	108	360	432	360	432
	CAM	Cambodge	450	1 430	1 880	1 098	783	56	75	207	301	376	451	150	226	19	56	75	113	376	451	376	451
	OCE	Océanie, Pacifique	260	900	1 160	671	489	35	46	128	186	232	278	93	139	12	35	46	70	232	278	232	278
	DHA	Doc. Hassepo	600	2 030	2 630	1 525	1 105	79	105	289	421	526	631	210	316	26	79	105	158	526	631	526	631
A	CHI	Chine	4 875	8 850	13 725	8 569	5 156	412	549	1 510	2 196	2 745	3 294	1 098	1 647	137	412	549	824	2 745	3 294	2 745	3 294

SOR	JAP	Japon	4 275	8 700	12 975	7 984	4 991	389	519	1 427	2 076	2 595	3 114	1 038	1 557	130	389	519	779	2 595	3 114	2 595	3 114
	COR	Corée	675	1 200	1 875	1 174	701	56	75	206	300	375	450	150	225	19	56	75	113	375	450	375	450
	MON	Mongolie	260	1 130	1 390	786	604	42	56	153	222	278	334	111	167	14	42	56	83	278	334	278	334
	DAS	Doc. Asor	430	1 450	1 880	1 091	790	56	75	207	301	376	451	150	226	19	56	75	113	376	451	376	451
Amérindiens	AME	Amérindiens	530	300	830	601	230	25	33	91	133	166	199	66	100	8	25	33	50	166	199	166	199
EBCO	RUS	Russe	3 075	7 400	10 475	6 314	4 161	314	419	1 152	1 676	2 095	2 514	838	1257	105	314	419	629	2 095	2 514	2 095	2 514
	UKR	Ukrainien, biélorusse	260	1 460	1 720	951	769	52	69	189	275	344	413	138	206	17	52	69	103	344	413	344	413
	CAU	Caucase	340	1 100	1 440	839	601	43	58	158	230	288	346	115	173	14	43	58	86	288	346	288	346
	LET	Letton, lituanien	260	860	1 120	651	469	34	45	123	179	224	269	90	134	11	34	45	67	224	269	224	269
	FIN	Finno-ougrien	675	1 725	2 400	1 436	964	72	96	264	384	480	576	192	288	24	72	96	144	480	576	480	576
	POL	Polonais	530	1 600	2 130	1 251	880	64	85	234	341	426	511	170	256	21	64	85	128	426	511	426	511
	TCH	Tchèque, slovaque, sorabe	380	1 500	1 880	1 073	807	56	75	207	301	376	451	150	226	19	56	75	113	376	451	376	451
	ROU	Roumain	340	1 050	1 390	814	576	42	56	153	222	278	334	111	167	14	42	56	83	278	334	278	334
	SER	Serbo-croate, slovène, macédonien, albanais	525	1 760	2 285	1 326	959	69	91	251	366	457	548	183	274	23	69	91	137	457	548	457	548
	BUL	Bulgarie	260	1 130	1 390	786	604	42	56	153	222	278	334	111	167	14	42	56	83	278	334	278	334
	GRE	Grec	500	1 500	2 000	1 175	825	60	80	220	320	400	480	160	240	20	60	80	120	400	480	400	480
	RRO	Rroms	0	400	400	200	200	12	16	44	64	80	96	32	48	4	12	16	24	80	96	80	96
DEB	Doc. Ebco	600	2 030	2 630	1 525	1 105	79	105	289	421	526	631	210	316	26	79	105	158	526	631	526	631	
TOTAL			40 515	97 360	137 875	83 118	54 757	1 379	4 136	15 166	22 060	27 575	33 090	11 030	16 545	1 379	4 136	5 515	8 273	27 575	33 090	27 575	33 090



4.1.2. Périodiques

Le tableau suivant donne la volumétrie atteinte et les suggestions d'abonnement en attente :

	Libre-accès étude 270 titres	Libre-accès recherche 1068 titres	Suggestions nouvelles 269 titres
Généralités	14 %	9%	12 %
EBCO	20 %	31 %	33 %
MOMAC	17%	22 %	26 %
AFRIQUE	3 %	6%	
ASIE	45 %	39 %	27 %
OCEANIE	1 %	1 %	2 %

4.2. Annexe 2 : Les ressources électroniques et leur médiation (rédigé par Bernadette Vincent et Alice Lemesle)

4.2.1. L'offre de ressources électroniques à l'ouverture

4.2.1.1. Les ressources générales

L'intégration des ressources générales dans la politique documentaire numérique fait question : doit-on proposer des bases qui sont déjà accessibles dans la plupart des SCD et bibliothèques de recherche parisiens, y compris du périmètre BULAC ? Même si elles ne reflètent pas la spécificité de la politique documentaire de la BULAC, elles sont demandées par notre public qui risque de ne pas s'approprier notre offre électronique si les fondamentaux en sont absents.

Nous avons choisi de proposer à l'ouverture un socle de périodiques en ligne généraux portant néanmoins sur un niveau M2 et plus. Cette sélection et son implication budgétaire sont modulables selon les éventuels accords de mutualisation des ressources électroniques dans le cadre du PRES ou dans le cas de l'obtention de licences globales.

	Description	Nb de titres si bouquet	Titres concernant les domaines BULAC	Tarif sur une base de lecteurs INALCO	Autres universités abonnées	Economies possibles en désabonnement papier
Project Muse	Base de périodiques en LSHS qui propose de nombreux titres en études asiatiques et africaines	428 (bouquet complet)	15%	De 10 à 30 000 € selon l'étendue de la collection	Paris 1 Paris 4 Paris 7	3 000 €
Jstor	Principale base d'archivage de périodiques de recherche en LSHS	8 bouquets de 120 titres chacun, barrière mobile de 3 à 5 ans	selon les bouquets, de 10 à 20%	5 000 € pour 3 bouquets	CNRS Paris1 Paris 4 Paris 7	NON



Press Display	Base de presse en ligne en pdf	750 titres de presse, majoritairement anglo-saxonne	32%	15 000 € pour 10 accès simultanés	Paris 3	2 000 €
----------------------	--------------------------------	---	-----	-----------------------------------	---------	---------

TOTAL : de 30 000 € à 50 000 €

Économies possibles en désabonnements : 10%

Selon les demandes du public et l'évolution de l'offre, nous pourrions compléter notre offre généraliste avec d'autres ressources visant davantage le 1^{er} cycle comme Cairn ou un bouquet de presses universitaires (Oxford, Cambridge) mais cette offre n'a pas vocation à s'amplifier considérablement en 2012.

4.2.1.2. Les ressources spécialisées

L'évolution rapide de l'édition dans les pays couverts par la BULAC fait que l'offre s'accroît de façon exponentielle alors que l'offre occidentale stagne. Dans ce contexte la question de la sélection des ressources est primordiale.

Certaines aires comme la Chine ou la Russie font l'objet de nombreuses ressources électroniques de qualité. Faut-il opérer une sélection uniquement qualitative qui risquerait de déséquilibrer notre offre électronique au profit de certaines zones ? Doit-on favoriser les aires comptant beaucoup d'étudiants à l'INALCO ?

Nous avons choisi de privilégier les ressources portant sur des domaines très étudiés à l'INALCO, même si la BULAC n'est pas le seul lieu de consultation possible de ces ressources à Paris⁸.

	Description	Nb de titres si bouquet	Tarif sur une base de lecteurs INALCO	Autres universités à Paris	Economies possibles en désabonnement	Remarques
Eastview	Base donnant accès à des journaux, des revues et des annuaires statistiques russes	2 000 titres de presse + annuaires statistiques	De 10 000 à 28 000 €	Paris IV (en partie)	1 000 €	Base très chère : on peut choisir d'harmoniser notre offre avec celle de Paris IV pour réduire les coûts
Chinese academic journals	Principale base de revues universitaires chinoises, en ligne depuis 1994	545 dans le bouquet littérature, 1 631 dans le bouquet Sciences sociales	13 000 € pour le bouquet littérature, 20 000 € sciences sociales (hors consortium)	EHESS (1 accès)	3 000 €	Nous pourrions permettre un accès distant, donc un service supérieur à celui du CECMC

A côté de ces ressources centrales, nous souhaitons également proposer des ressources plus ponctuelles portant sur des aires de recherche moins courantes et/ou proposant un contenu moins complet. Ces bases pourront être vues comme des compléments des collections papier, en particulier dans le cadre de l'accès distant.

⁸ *Chinese academic journals* est disponible au Centre d'étude de la Chine moderne et contemporaine (EHESS), Eastview à Paris IV.

	Description	Nb de titres si bouquet	Tarif sur une base de lecteurs INALCO	Autres universités à Paris	Économies possibles en désabonnement	Remarques
Central and Eastern european online library	Archivage de revues de SHS d'Europe centrale et orientale avec embargo de 1 à 5 ans	486 revues	3 000 €	non	500 €	La base propose des titres rarement accessibles sous forme papier en France. Elle a fait l'objet d'un test avec des résultats très positifs au CES et au CERCEC
Japan Knowledge	Base encyclopédique sur le Japon : dictionnaires, encyclopédies et presse		1 500 € (déjà disponible en 2010)	EHESS (1 accès)	non	Achat porté par le consortium CEDDREJ créé par la BULAC
CINII	Portail d'accès plein texte à 1 500 revues japonaise, essentiellement en STV	1 500 (non significatif)	800 € (disponible en 2009 puis suspendu)	Paris 7	200 €	Portail très utilisé au Japon : doit faire l'objet de formations spécifiques
Kotobarabia	Base d'ebooks en arabe, fiction et documentaire, portant sur tous les domaines du savoir	4 500 ouvrages	5 000 € d'achat puis 1 500 €/an	non	non	Ressource permettant d'offrir une grande quantité de document aux étudiants de 1 ^{er} cycle en particulier

TOTAL : de 37 000 à 71 000 €

Economies possibles en désabonnements : 10%

A partir de 2012, nous pourrions envisager l'achat de ressources plus spécialisées comme *Pan-Arab News Index* en test actuellement à la BULAC et plus particulièrement des bases d'ebooks telles que celles proposées par Brill et De Gruyter.

4.2.1.3. Les références

L'offre de références en ligne est essentielle pour les étudiants, qui peuvent ainsi avoir accès à des ressources de qualité pour travailler de chez eux. Elle règle aussi le problème des exemplaires multiples. Dans un premier temps, nous pourrions reprendre les références qui nous étaient fournies par Paris 3 et étendre la sélection en 2012 avec une meilleure connaissance des besoins.

	Description	Tarif sur une base de lecteurs INALCO	Autres universités à Paris
Encyclopedia of Islam (Brill)	Reprend les 12 volumes de l'édition papier	1 400 €	Paris 1 Paris 3
Encyclopedia Judaica (Gale)	Encyclopédie du Judaïsme démarrée en 1970, 21 000 entrées	2 000 €	Paris 1 Paris 3

On peut y ajouter d'autres ressources très intéressantes mais chères :

Bibliography of Arabic Books Online (Brill)	Bibliographie des livres en arabe parus avant 1960 : 90 000 entrées	2 000 €/an	Référence parue en 2010
--	---	------------	-------------------------



Lingustic bibliography online (Brill)	250 000 références bibliographiques d'ouvrages et de revues parues depuis 1993 et concernant plus de 500 langues	2 000 €/an	non
--	--	------------	-----

TOTAL : de 3 400 € à 7 400 €

4.2.2. Mise en valeur des ressources électroniques

Pour être pleinement utilisées, les ressources numériques doivent être signalées, présentées, explicitées par les professionnels de la documentation. Si tous les ordinateurs de la BULAC permettront d'accéder aux ressources électroniques, le bâtiment offre plusieurs espaces plus spécifiques de mise en valeur des collections numériques, que les bibliothécaires utiliseront avec d'autres supports de médiation pour permettre la découverte de la bibliothèque numérique.

Les collections numériques de la BULAC ne sont pas les seules concernées : brochures, guides, information et formation devront également faire la part belle aux ressources spécialisées disponibles dans d'autres bibliothèques couvrant les mêmes champs documentaires.

4.2.2.1. L'offre en mezzanine

Une interface spécifique de consultation devra être mise en place pour les kiosques : elle facilitera l'accès aux ressources mentionnées tout en limitant leur utilisation à la consultation de ressources électroniques. L'utilisation des kiosques sera promue par les professionnels à la banque de mezzanine et des brochures seront disponibles à proximité.

4.2.2.2. Signalement des ressources électroniques

Afin d'améliorer leur visibilité, les ressources électroniques doivent faire l'objet d'un signalement multiple et répété.

- **Signalement des ressources sur les étagères**

La complexité des modèles de commercialisation et de diffusion des ressources électronique crée des situations variées : certains périodiques de la BULAC ne sont disponibles qu'en ligne, d'autres sont des abonnements couplés (titres présents dans les collections papier et en ligne⁹), certains n'existent que sur les étagères.

Pour simplifier l'accès à ces ressources, un signalement des ressources numériques est envisagé sur les étagères : par exemple, sur le présentoir d'un numéro imprimé, signaler que ce périodique est également disponible dans telle base de données. Plusieurs supports utilisés sur les étagères (serre-livres, présentoirs, etc.) peuvent être mis à contribution.

- **Signalement des ressources dans le catalogue**

Il serait intéressant de proposer aux lecteurs une recherche unifiée offrant un seul point d'accès à la documentation, c'est-à-dire de cataloguer les bases de données ou titres de périodiques

⁹ La concordance exacte n'est pas assurée : certaines années de parution d'un périodique peuvent être disponibles en ligne, d'autres années sur support papier.



électroniques, d'autant plus que nous sommes bien souvent le seul établissement à posséder ces bases.

L'ABES catalogue les généralités, comme le *Library press display*, ce qui nous permettra de n'avoir qu'à exemplariser les titres que nous possédons.

En ce qui concerne les bases spécialisées, le catalogage est chronophage et coûteux. Quelle solution peut-elle être envisagée par la BULAC ? Les propositions éditoriales sont à surveiller.

- **Brochures papier**

Accompagner le lecteur seulement lorsqu'il en ressent le besoin, proposer sans trop en dire, signaler ou rappeler l'existence de telle et telle ressource : tel est le rôle des brochures papier qui seront disponibles à la BULAC.

Elles pourront être consacrées à une aire géographique ou un pays, et mentionner la documentation sur tous supports mais aussi les moteurs de recherche, sites, autres bibliothèques, en France comme à l'étranger, librairies spécialisées, etc., propres à la zone ou à la langue envisagée.

- **Guides en ligne**

Le principe des brochures est déclinable au sein du site internet de la BULAC : non pas proposer le téléchargement de la brochure sous format .pdf mais imaginer des guides par sujet proposant de la documentation et des informations pour chaque pays ou aire géographique, voire par discipline dans certains cas.

L'articulation entre brochures papier et guides en ligne n'est pas neutre : il ne s'agit pas de répéter les mêmes informations mais de déterminer quel support est le plus apte à présenter un type d'information ou de formation.

Il nous semble intéressant de réfléchir, dans un premier temps, à un outil permettant de présenter l'ensemble de nos collections électroniques par aire géographique. Le guide en ligne peut, de manière plus ambitieuse, devenir un réel support de médiation en présentant tout type de documentation par aire.

Ce guide par sujet est largement décliné à l'étranger ; la SOAS notamment en propose¹⁰. De nombreuses bibliothèques universitaires ont adopté LibGuides de Springshare, qui permet de construire des guides en ligne complets, précis et accessibles¹¹.

- **Didacticiels**

Les didacticiels, depuis la courte présentation numérique animée d'un sujet jusqu'au logiciel interactif destiné à l'apprentissage des savoirs, permettent aux lecteurs qui le souhaitent de s'auto-former sur un sujet concernant la bibliothèque, ses collections ou son fonctionnement. De tels didacticiels disponibles sur le site Internet de la bibliothèque, consacrés à l'utilisation d'une base de données par exemple, permettraient d'accompagner la formation des lecteurs et leur servirait d'aide-mémoire lors de la consultation des ressources.

¹⁰ Lien vers la page d'accueil des guides par sujet de la SOAS : <http://www.soas.ac.uk/library/subjects/>. Voir également un exemple de guide créé par la bibliothèque de l'université de Chicago : <http://www.lib.uchicago.edu/e/easia/>.

¹¹ Voir par exemple le guide par sujets de la Queensland University of Technology en Australie : <http://libguides.library.qut.edu.au/>.



4.2.2.3. Renseignement et formation

Lorsqu'il propose des ressources numériques, le bibliothécaire devient médiateur entre un public et une documentation multiple : il facilite l'accès au contenu tout en évitant à l'utilisateur de se perdre dans le labyrinthe de l'offre, gratuite ou payante. Il doit aussi devenir formateur.

- **Les banques de renseignement**

L'espace Rez-de-jardin (R-1) comprend trois banques thématiques de renseignement : EBCO, MOMAC et Asie(s).

Grâce à leur nature spécialisée, ces banques seront des lieux d'aide à l'utilisation et de mise en valeur des ressources électroniques. De l'information à la formation (sur les ressources de la BULAC, sur l'existence et les richesses d'autres bibliothèques partenaires ou proches thématiquement), ces banques donneront l'occasion non seulement de renseigner, mais également d'autonomiser le lecteur dans son utilisation des ressources électroniques disponibles.

- **Les formations**

Les formations données par des bibliothécaires, éventuellement en partenariat avec des enseignants-chercheurs, sont une excellente manière de donner accès aux collections électroniques de la BULAC : présenter la recherche sur le catalogue, ou encore les bases de données spécialisées pour une aire, une langue ; expliquer les meilleures stratégies de recherche pour chaque base, qu'elle soit gratuite ou payante ; présenter les ressources généralistes permettant d'accompagner une recherche spécifique ; etc.

La BULAC possède quatre salles de formation qui seront utilisées pour les formations en interne, pour les formations du public et pourront être utilisées par des enseignants-chercheurs.

Le cadre de formation au sein des cursus de l'INALCO reste à définir : des formations pourront-elles avoir lieu lors des UE de méthodologie ?

Tous les publics devront pouvoir être formés, ou informés, s'ils le souhaitent : étudiants, enseignants-chercheurs, grand public.

La formation est une tâche très spécifique pour laquelle les bibliothécaires ne sont pas formés : une politique active de formation des usagers suppose de prévoir, au préalable, des formations de formateur ainsi que des mises à niveau en interne concernant les ressources disponibles.